# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 26 JUILLET 1890.

## PETITES ANNONCES.

A LOUER.

Nos 1 et 2 Magasins Rouges—Nord St. Pete, entre le Bazaar et le marché aux légumes. Sadleuer à Hoey & O'Connor, 17 rue Carondelet. 25 juin

## ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LES CONSTABLES.

**Mme John Jung vs H. Bascomier.**

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans No 12 008—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Mair, Jr., juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans la Sixième District de cette ville, le LUNDI, 4 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHARLES MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans
25 juil—25 31—août 4

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de W. E. Ward.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,687—Division A.—Attendu que Florence Ward Chaffe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. E. Ward, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—août 3

**Succession de Mme Helen Feherbagy.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 30,704—Division A.—Attendu que Maurice Feherbagy a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Helen Feherbagy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 juil—26 30—août 3

**Succession de Dr Walter Bailey et** Mme Adelaide Bailey, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,678—Division D.—Attendu que Walter Bailey a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dr Walter Bailey et Mme Adelaide Patrick Bailey, sa femme, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
25 juil—25 29—3 août

**Succession de John H. Rudbers et** femme (consolidée).

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28,786—Division D—Vis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par John H. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17 juil—17 22 26

**Succession de Mme Rachel Burke.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,492—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 juil—19 24 27

**Succession de George A. Falconi.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,086—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary A. Falconi, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
17juil—17 22 26

**Succession de E. Lenida Bernard,** veuve de Manuel Trigo

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,650—Division D—Attendu que Manuela Trigo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue E. Lenida Bernard, veuve de Manuel Trigo décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 juil—22 27 31

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 30,712 — Division D — J. B. Cambeilh vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire Jean Baptiste Cambeilh, sont acceptés par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue aux parderaux Feuillans Kerlérec notaire le VENDREDI 8 août 1890 à 11 heures A. M., afin d'accepter les propriétés de l'insolvable, de nommer un syndic voter sur sa décharge de dette et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes rg poursuites contre la la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1890.

(Signé) H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
29 juil—26—août 1er 8

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30 651—Division E.—E. W. Troegel vs ses créanciers—Ordre de cour—La cession des biens du pétitionnaire Ernest William Troegel est par le présent acceptée au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en son office dans le Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le JEUDI, 21me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les bien des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Ransom Levy, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1890.

(Signé.) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19juil—19—5 21oct

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district, paroisse d'Orléans—Je certifie que le 24me jour de juillet 1890, j'ai procédé en cette cour dans la cause ci-dessous intitulée, dans le langage et avec les chiffres suivants :

Dans l'affaire de Thomas Henry Cottam demandant que son nom soit changé, etc. No 30,819—En cette affaire, le tribunal considérant qu'en vertu de la loi le pétitionnaire a droit à l'obtention de sa demande.

Il est donc ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement changeant le nom de Thomas Henry Cottam au cadul de Henry Thomas Cottam, jr. Et il est de plus décrété que ce jugement soit publié conformément à la loi, et que d'honoraires de dix dollars soient alloués à l'avocat du district pour la poursuite de cet Etat.

Jugement rendu et signé le 24 juin 1890.

(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Me fol le quel, j'appose ici ma signature et le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-quatrième jour de juin, de l'an de grâce de Notre Seigneur, mil huit-cent quatre-vingt dix.

CHARLES P SCOTT.
Sous-Greffier.
12 juil—12 19 26

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,598 — Division D.—Guillaume Dupuy vs ses créanciers. Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire, Guillaume Dupuy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dites créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Dacquel, notaire en cette ville, le lundi 11me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que B. E. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1890.

(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 juil—9 26—août 11

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30,676—Division D.—De Labretonne et Galmiche vs leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens des pétitionnaires Galmiche et Gaston De Labretonne et Emile Galmiche, individuellement et comme membres de ladite raison sociale, soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné que réunion des dites créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, Esq., notaire, en son office dans le Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le JEUDI, 21me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les bien des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Ransom Levy, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 17 juillet 1890.

(Signé.) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19juil—19—5 21oct

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Le soussigné Greffier de la Cour de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent au congé.

Pour copie conforme :
JAS D. RANKIN Député Greffier.
15 juillet—15, 22, 29.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,598 — Division D.—Guillaume Dupuy vs ses créanciers. Ordre de Cour—La cession des biens du pétitionnaire, Guillaume Dupuy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dites créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Dacquel, notaire en cette ville, le lundi 11me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que B. E. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1890.

(Signé) THOS C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
9 juil—9 26—août 11

## AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,712 — Division D — J. B. Cambeilh vs ses créanciers—Ordre de Cour—La cession des propriétés du pétitionnaire Jean Baptiste Cambeilh, soit acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du dit insolvable soit tenue aux parderaux Feuillans Kerlérec notaire le VENDREDI 8 août 1890 à 11 heures A. M., afin d'accepter les propriétés de l'insolvable, de nommer un syndic voter sur sa décharge de dette et sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 juillet 1890.

(Signé) THOS. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme :
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
29 juil—26—août 1er 8

# ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

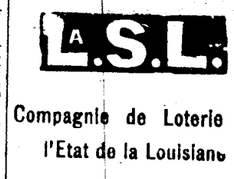


Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les mois, les mois de Janvier, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous se donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R M WALMSLEY, Pres. La Nat Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 12 AOUT 1890.

# GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $300,000, soit | $300,000 |
| 1 Lot de | 100,000, | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000, | 50,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | 25,000 |
| 2 Lots de | 10,000, | 20,000 |
| 5 Lots de | 5,000, | 25,000 |
| 25 Lots de | 1,000, | 25,000 |
| 100 Lots de | 500 | 50,000 |
| 200 Lots de | 300, | 60,000 |
| 300 Lots de | 200, | 100,000 |

PRIX D'APPROXIMATION :

| | | |
|---|---|---|
| 100 Lots de | $500, soit | $50,000 |
| 100 Lots de | $300, | 30,000 |
| 100 Lots de | $200, | 20,000 |

PRIX TERMINAUX.

| | | |
|---|---|---|
| 999 Lots de | $100, soit | $99,900 |
| 999 Lots de | $100, | 99,900 |
| 3,134 Lots se montant à | | $1,054,800 |

On demande des agents partout.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudra avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distinctement et la Signature lisible. On s'assurera au service plus parfait de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Orders, ou Drafts on New York, dans des lettres ordinaires. Mandats courants par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lua.

A dresser vos lettres enregistrées comme suit :

New Orleans National Bank,

New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des mises anonymes.

RAPPELEZ-VOUS que la charte actuelle de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que le COUR SUPREME DES ETATS-UNIS a déclaré être un CONTRAT avec l'Etat de la Louisiane, et faire partie de la Constitution de cet Etat, N'EXPIRE PAS AVANT LE 1er DE JANVIER 1895. La Législature de la Louisiane qui s'est séparée le 10 juillet a, en outre, voté un AMENDEMENT à la Constitution de l'Etat qui sera soumis au Peuple à une élection, en 1892, en vue d'en faire DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE, l'année MIL-NEUF-CENT-DIX-NEUF.

# L'ABEILLE

DE LA —

# Nouvelle-Orléans

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—27—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 75 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.

Un Bulletin maritime,

Une liste des navires en partance, de tous les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,

Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,

Un Bulletin Financier,

Un Bulletin Commercial,

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux vapeurs

BUREAUX ET ATELIERS

75.....CHARTRES.....75

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Un mois | 25 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.


## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de Peintures à l'huile et de Groceries.**

**Mme G. H. Brunche, etc., vs M. J. Taylor, Hugh William, intervenant.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27 068.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans la Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Clarke, Chippewa, Josephine et Annunciation, étant à une distance de soixante pieds mesure française, de l'encoignure Jackson et Annunciation, et mesurant, en front sur Annunciation, trente pieds de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30 juil 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de contenus, immatriculations, etc., d'un magasin de boîtes et semiers, de première classe.**

**De Labretonne et Galmiche vs leurs créanciers.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,676—En vertu d'un ordre de vente daté du 23 juillet 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 29 juillet 1890, à 10 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un local, coin sud-ouest des rues du Canal et Sud Rampart.

Un grand assortiment de semiers, boîtes installations, divers, etc., le tout d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
et exerçant provisoire dans l'affaire ci-dessus
24 juil—24 au 29 inclus

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété et valeur rue Gravier entre Magasines et Théopistoular, rue en arrière dans la rue Commune.**

**First Street German Presbyterian** Church vs Mme E. E. Corcoran et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,337—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin (anciennement Benton) Calliope, Liberté et Clio, (anciennement Bentom) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre A, sur un plan de Jos. Pilié, dressé par ce dernier, en date du 16 décembre 1874, et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de Amédé Hero Jr., notaire, le même jour.

La dite portion de terre mesure, au pied américain, cinquante-deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur cent quarante deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio, mesurant depuis la plus près de la rue Calliope, la dite ligne à une première profondeur de cent douze pieds; ensuite elle a dévié à angle droit vers la rue Clio de vingt-neuf pieds neuf pouces, et, de là, elle a une seconde profondeur vers la rue Liberté de trente pieds six pouces et trois lignes jusqu'à la ligne du fond, qui a une largeur de vingt deux pieds quatre pouces et quatre lignes.

Acquis par le défendeur du plaintif par acte d'achat pardevant André Hero, Jr., notaire, le 7 juin 1888

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'intérêts de propriété, etc, dans le Septième District.**

**Tensonia Insurance Company vs John** Rabin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 30,497.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 juillet 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Palmyre, Robin et Terpsichore, étant à une distance de cent pieds de la rue Broad, et mesurant, en front sur la rue Terpsichore, quarante pieds de face sur cent vingt-huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.

Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baltz, le 8 mai 1873, par acte passé pardevant Isidore Le Sieur, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 760.

Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur rue Franklin, entre les rues Calliope et Clio, (la rue à l'arrière étant Liberté.)**

John F. Popp vs T. W. McKinsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—Nos 30,471—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances que y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, et désigné par les nos Trente et Un (anciennement Trente) de l'ancienne subdivision de Jean Baptiste Lafon Thomas, dans l'îlet borné par les rues Franklin (anciennement Benton) Calliope, Liberté et Clio, (anciennement Bentom) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre A, sur un plan de Jos. Pilié, dressé par ce dernier, en date du 16 décembre 1874, et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de Amédé Hero Jr., notaire, le même jour.

La dite portion de terre mesure, au pied américain, cinquante-deux pieds un pouce et quatre lignes de face à la rue Franklin (anciennement Benton) sur cent quarante deux pieds six pouces et trois lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Clio, mesurant depuis la plus près de la rue Calliope, la dite ligne à une première profondeur de cent douze pieds; ensuite elle a dévié à angle droit vers la rue Clio de vingt-neuf pieds neuf pouces, et, de là, elle a une seconde profondeur vers la rue Liberté de trente pieds six pouces et trois lignes jusqu'à la ligne du fond, qui a une largeur de vingt deux pieds quatre pouces et quatre lignes.

Acquis par le défendeur du plaintif par acte d'achat pardevant André Hero, Jr., notaire, le 7 juin 1888

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés du Troisième District.**

**Mercer Wedil vs Frans M. Roth.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 30,584—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La moitié indivise de deux lots de terre avec les moitié indivise des bâtisses, améliorations, machines, boutiques, outils, ustensiles et instruments aratoires qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet désigné par les nos Vingt et Un, nouveau plan, borné par les rues Lesseps, Milton, Olivier et Général Scott; les dits lots sont désignés sur le plan de W. H. Forbey, voyer, fait en l'année 1858, par les Nos A et B, et mesurant, comme suit, savoir : Le lot No quatre vingt-sept pieds de face à la rue Lesseps, sur cinq pieds quatre pouces deux lignes en la ligne du lot No 3, cent trente pieds quatre pouces deux lignes en la ligne du lot No 5 et quarante pieds de large dans le fond, le lot No B d'trente pieds de face à la rue Lesseps, sur trente pieds quatre pouces deux lignes sur la ligne du lot No 5 et quatre-vingt-douze pieds de profondeur sur la ligne du lot No 3, et quarante neuf pieds cinq pouces de large sur la rue Général Scott.

Achetée par le défendeur par achat de H. Claudin, d'après un acte passé pardevant E. Comma Gaze, notaire, le 8 juillet 1885. (Titre enregistré L. 193 f. 324)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 juil—7 14 21 28—4 9 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété de valeur formant** le coin des rues Magasine et Robin, dans l'îlet borné par les dites rues et les rues d'Camp et Terpsichore.

**J. B. Camora & Co., Mme Marie Perret** subrogée vs Lasalle & Semilhe et al No 7 560.

**J. B. Camora & Co., Mme Marie Perret** subrogée vs A. Camora & Semilhe et al. No 7 560.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—En vertu de deux writs de fieri facias contre Bernard Barthe et mon adressées par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans les affaires ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliora tions qui s'y trouvent, situé dans le dit district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Robin, et Terpsichore, formant le coin des rues Magasine et Robin, et mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Magasine sur cent vingt-huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.

Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baltz, le 8 mai 1873, par acte passé pardevant Isidore Le Sieur, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 760.

Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juin—24—juil 1 8 15 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété située rue Jackson, entre les rues Chippewa et Annonciation (la rue à l'arrière étant Joséphine).**

**Mutual Loan and Building Co. vs.** Myron H. Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,086—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 16 août 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges avantages et dépendances que y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, et désigné par les nos cinq et six (anciennement Bentom) Calliope, Liberté et Clio, et désigné par les lettres C et D, sur un plan de Jos. Pilié, dressé par ce dernier, en date du 15 novembre 1875, et annexé pour référence à un acte fait à l'étude de Amédé Hero Jr., notaire, le même jour.

Les dits lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Josephine et Annunciation, étant à une distance de soixante pieds mesure française, de l'encoignure Jackson et Annunciation, et mesurant, en front sur Annunciation, trente pieds de face à la rue Jackson sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juin—23 30 juil 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de la propriété formant l'encoignure des rues Constance et Ste Marie dans** l'îlet borné par les dites rues et les rues Laurel et St André.

**Mutual Loan & Building Co. vs Mme** Ida Cook et Lewis W. Cook.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 30,141.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le dit district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasine, Robin, Laurel et Constance, le tout mesurant vingt cinq pieds de face à la rue Magasine sur cent vingt-huit pieds de profondeur et de face à la rue Robin.

Acquis par Bernard Barthe par achat de Mme Catherine Baltz, le 8 mai 1873, par acte passé pardevant Isidore Le Sieur, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau des aliénations, livre 101, folio 760.

Saisi dans les affaires ci-dessus, comme la propriété de Bernard Barthe.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30 juin—30—7 14 21 28 juil—2 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'intérêts de propriété, etc, dans le Septième District.**

**Tensonia Insurance Company vs John** Rabin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 30,497.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 26 juillet 1890 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances que y appartiennent ou qui en quelque sorte en dépendent, situé